

Favey et Grognuz : à Yverdon : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comme la plume au vent.

MONOLOGUE.

Non, oh ! non, par exemple ! je ne consentirai jamais, jamais, jamais, à devenir la femme de ce grand escogriffe de baron de la Pippodière qui a des yeux de rat, un nez de citrouille, une bouche de four à plâtre, et des pieds, oh ! des pieds longs, longs comme ça ! Un blondasse qui ne rit jamais et qui a l'air bête... comme ses pieds, c'est tout dire. Non, je ne livrerai pas ma petite frimousse à ce poteau télégraphique qui ne doit avoir ni cœur, ni âme, ni... rien du tout. Oh ! ma mère ! ma mère ! vous voulez donc faire mourir de chagrin votre petiti Nini, elle si sage, si gentille, si caressante !...

Ah ! mais non, non, je serai forte dans ma résolution et je dirai à celle qui m'a donné le jour :

— Plutôt souffrir mille morts, oui, mille morts, que de devenir la femme, l'épouse, la compagne de cet homme !

Je vous en fais juges, mes bons amis.

Est-il possible, à moi, d'appartenir corps et âme à ce mâ, qui n'est certes pas de Cocagne ?

Est-il possible à votre petite Nini de s'endormir sur le sein conjugal de cet éléphant qui a la prétention de se dire baron, je ne sais pas pourquoi ?

Non, n'est-ce pas ?

Réfléchissons bien, sans nous emporter. Etudions la situation avec calme et modération, sans parti pris, sans méchanceté.

Moi, telle que vous voyez, en chair et en os ni trop grande, ni trop petite, presque mignonne. Mon Dieu !... pas trop mal comme... femme. Des cheveux à moi, des dents à moi, des... tout à moi, comme vous voyez, oui, tout à moi, je vous assure. Pas de peinture là, là, là (*Désignant ses yeux, ses joues et ses lèvres*). Je suis nature. Un pied... comme vous voyez aussi. Une... tournure... naturelle, très naturelle. Des mains... assez gentilles. Enfin, une femme pas trop à dédaigner, je crois. Eh bien ! pouvez-vous vous imaginer un spectacle plus navrant !... Moi, au bras de ce gigantesque bipède ayant de longs bras, de longues jambes, de longs pieds et des yeux troués par une vrille ?... Oh ! ce serait à mourir de rire, ou plutôt d'épouvante !

Ce serait tout bonnement de la profanation !

Mais, je le répète encore : si ma mère veut à tout prix me tendre cette vilaine perche, je la repousserai impitoyablement. Si, par surcroît de tyrannie, elle veut m'obliger à épouser ce ridicule personnage, je m'insurgerai alors en disant, frémissante d'indignation :

— Non, non, non ! je n'é-pou-se-rai pas votre ba-ron, là !

J'entends déjà ma mère me répondre :

— Comment, ma fille, refuser un si beau parti ! un baron de vieille souche ! une noblesse qui date des croisades ! Les Pippodières descendent de saint Louis et figurent dans l'histoire des héros des siècles passés et futurs ! Une folie, ma fille, une pure folie !

Et moi de lui répliquer :

— Comprenez bien, ma mère, que...

— Je ne comprends rien, bécasse ! ou plutôt je comprends que la barôdne de la Pippodière sera ravissante dans un salon du quartier Monceau, et l'objet des plus aimables attentions de la part des ducs, marquis, comtes et chevaliers de tous ordres. Oh ! ma fille, ma fille, quel orgueil pour ta mère ! Baronne !

mais tu n'y penses pas ? Baronne de la Pippodière ! venant en droite ligne de saint Louis ! Songe que ton père était marchand de saucissons et pas même de Lyon, d'Arles seulement ! Et tu refuses d'être baronne ! de la famille de saint Louis par-dessus le marché ! Ah ! c'est à vous dégouter d'être l'ange tutélaire de sa fille !

Et moi, je serai émue.

(*Réfléchissant*). En effet, baronne !... baronne !... moi, baronne ! tandis que papa était marchand de saucissons, et d'Arles encore ! Puis, j'irai dans le monde, je serai admirée ! Des ducs me feront la cour et feront mourir de rage les marquis et les comtes. Je ferai fi des chevaliers...

Tiens, tiens, mais ce sera charmant !...

D'ailleurs, mon époux ne sera en somme pas trop mal !... Il est grand, les carabiniers sont grands aussi et, certes, ils ont la réputation d'être de beaux hommes... Il a l'air noble après tout, car son visage est sévère... Il doit manier admirablement bien l'épée, puisqu'il a de longs bras. Je sais, c'est maman qui me l'a dit, que le baron a de longues jambes ; aussi sa démarche est-elle fière, crâne ! démarche d'un vrai gentilhomme qu'il est. Quant à ses longs pieds, dame !... c'est pour les mettre dans les étriers lorsqu'il monte superbement à cheval... S'il a de petits yeux, c'est qu'il est certainement un fin observateur. Et si son nez est un peu... fort, c'est pour sentir l'odeur de la poudre quand il se bat chaque fois pour venger sa patrie offensée !...

Baronne ! baronne ! Oh ! maman, j'accepte de grand cœur ! Et ce soir, j'attendrai avec impatience mon adorable fiancé !

PHILIPPE TONELLI.

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.)

Favey et Grognuz

à Yverdon.

IV

— Te semble-t-il pas que nous sommes en route pour Paris ? dit Favey en se mettant à l'aise dans un coin du wagon.

— Un peu, mais Yverdon et Paris, c'est deusse.

— Aloo !... On ne s'y est pas seulement assez amusé, à ce Paris ; c'est pourtant pas les occasions qui manquent. Te rappelles-tu, là-bas, dans ce grand café-chantant des Champs-Élisés, sur les galeries... On est des fois rudement bête, pas vrai ?...

— Laisse seulement faire, nous voulons bien trouver moyen d'y retourner.

— Ah ! ce sera bien difficile, avec nos femmes, répond Favey en hochant la tête, parce qu'elles n'aiment rien tant ce commerce.

— Laisse seulement, je te dis, je me charge du prétesque... A propos, nous n'avons pas pensé à donner un coup d'œil à ce nouveau chemin de fer de Cossonay ; nous aurions eu le temps. J'aurais voulu voir ces wagons grimper les Côtes.

— Mais tu n'aurais rien vu, il n'est

pas fini... Je ne sais pas ce qu'il y a eu ; je crois qu'ils sont venus de Berne pour faire cette visite qu'ils appellent... comment déjà... la colloquation. Alors ils n'ont jamais pu s'entendre. C'est bien ennuyeux pour ces braves amis de Cossonay, après toute la peine qu'ils se sont donnée... Oh ! ça s'arrangera... Tu sais que j'ai connu Cossonay comme ma poche, dans mon jeune temps, quand j'étais à Senarclens, chez mon oncle. J'y allais chaque semaine faire des commissions. Et les revues, je n'en manquais pas une.

— Oh ! je sais, répondit Grognuz, que les revues des autrefois étaient bien belles.

— C'était magnifique, reprit Favey en s'animant. On était des Vaudois, on était des soldats, dans ce temps ! Nos bataillons faisaient honneur ! A présent qu'ils veulent tout réunir, tout amonceler par Berne, on n'y comprend plus rien, tout est mêlé, les Valaisans, les Neuchâtelois, les Bernois, les Vaudois, les uns parmi les autres, dans les mêmes bataillons. C'est dégoûtant !

Et ces officiers qui ont la maladie du plumet vous disent : « Aujourd'hui on est un peuple, une nation ». Moi je dis que c'est une soupe à la bataille ; on ne sait plus ce qu'on est, il n'y a plus de cantons, il n'y a plus rien, quoi !

— Tu as raison, beau-frère... Et tout ça me fait souvenir de nos belles musiques militaires qu'ils ont là destituées sans tambour ni trompette !

— Tais-toi, ça fait mal au tueur d'y penser. Aux revues de Cossonay, la musique militaire c'était le bouquet ! Pendant que la troupe, commandée par le colonel Curchod, faisait la petite guierre au-dessus du *Pré aux Moines*, la musique se mettait en rond sous les grands noyers, avec tous ses instruments qui reluisaient comme de l'or : les plaques, l'ophicléide, le bombardon, la trombone, le chapeau chinois, et pi cet instrument que ouvrait une guieule comme un crocodile !...

Et ces petites flutes qu'ils appellent à présent des piccolos, on sait pas pourquoi ; et le bugle et tout le bataclan !

Alors le chef, le père Charoton, de Mont-la-Ville, un crâne lulu, avec sa bonne bedaine et son schaco sur l'oreille, se mettait au milieu du rond, et leur disait comme ça : « Attention mes amis ! » Et personne ne repipait un mot.

Et au commandement de : « Un, deux, trois ! » tout ça partait ensemble, franc comme un coup de fusil !

C'est qu'il ne faisait pas rien que de commander, le père Charoton, il leur-zaidait. Il fallait le voir souffler dans sa clarinette, — une belle clarinette qui avait une pétée de clefs !

Eh ! que ça faisait plaisir à voir !

Alors toutes les demoiselles de Cos-

sonay, de Grancy, de Senarclens, de Lachaux, de Gollion, de Vuillierens étaient là, en robes claires, autour de la musique, parce que, le tantôt, on dansait sur l'herbe.

Mais comme elles étaient bichettes, ces paysannes de la campagne. Elles ne portaient pas ces magots de chapeaux que nos femmes mettent aujourd'hui et qui me boivent le sang avec leurs paquets de rubans et de fleurs; elles portaient ces gracieux chapeaux en paille de Florence, aux larges ailes, qui pliaient et retombaient un peu en avant sur leur joli minois.

C'est là qu'il y avait de bons partis, des filles de bonne maison, tonnerre!... Et pi, tu peux me croire, si j'avais voulu en avoir une, je n'avais qu'à dire un mot à son père, il ne me l'aurait pas refusée. Mais tu sais, quand on est jeune on se gêne, et puis plus tard on s'en répand.

Elle était à croquier, celle-là: des joues roses avec de jolis creux, un petit nez moyen!... Et pi bâtie!... cher ami!

Tout ça m'était revenu à l'idée au tir fédéral de Lausanne, en 1876, quand mossieu Gerber — tu le connais bien — s'était donné tant de peine pour remonter une de ces musiques militaires d'autrefois, en rassemblant tous ces beaux instruments que les gros plumets avaient mis de côté. Ça m'avait fait si tellement plaisir que ça peut pas se dire...

— Yverdon!... Yverdon!...

— T'emballe si tout en causant ne nous voilà pas arrivés...

— Yverdon!... Par ici la sortie!...

(A suivre).

Onna morâla.

S'on sè plieint dè cein que bin dâi dzouvenès dzeins d'ora ne sont pas éléva coumeint dévetriant l'étrè, n'est soveint pas atant lào fauta què cllia dâi dzeins rassis que lào dussont bailli lo boun'ex-emplo. Quand sont tot petits, ne font què dè déssuvi lo père et la mère, et se lo père et la mère sont dâi dzeins que ne font pas cein qu'on dussè fère, coumeint volliâi-vo que lè z'einfants lo fassont. N'est pas lo tot dè derè; faut fère! et y'a tráo dè dzeins, bin einteinchounâ, que porriant derè: Fédè cein que dio, mà na pas cein que fé.

On gaillâ, que n'étâi portant pas 'na crouïe dzein, bramâvè on dzo son bouébo po cein que l'avâi de dâi meintès à sa mère.

— Attiuta! se lâi fasâi, faut adé derè la vreta et rein que la vreta. Lè dzanliâo sont mau vus dè tot lo mondo, kâ ne sont que dâi bracaillons, dâi dzeins à quoui on ne sè pâopas fia. On coumeince pè derè dâi petites dzanliès que seimblîe que cein n'est rein dâo tot et on s'ac-

coutemè à ein derè dâi grantès, Ora, veille-tè! et se t'as lo malheu dè derè onco onna meinte à la mère, t'aré chaleu et tè trovéri, petit vâodâi!

Tandi que fasâi cé prédzo, vouaique cauquon que tapè à la porta dè que dévant. Adon lo père s'einfatè dein lo pâilo derrâi et fâ à son bouébo:

— Va vâi vairè quoui l'est; et se l'est lo cousin Sami, dis lâi que ne châi su pas, que su saillâi!

Onna farça.

Yenna dè stâo né passâ, que fasâi onna cramena dâo diable, dou farceu que saillesson de la pinta, contrè la miné, passâvont dévant tsi lo syndiquo que droumessâi coumeint on benhirâo dein son lhi, et sè peinsont dè lâi fère onna farça.

Ye vont tapà à sa porta ein faseint on boucan dè la metsance. Lo syndiquo que crâi qu'on vint demandâ la permechon po senâ ào fû, chàotè frou ein pantet et va ein grebolein àovri la fenétra.

— Lâi a-te dâo fû, se fâ?

— Na, mà vo z'âi onna fenétra àoverta.

— Ah! grand merci; la quinna?

— Cllia iò vo z'êtes, repondont le dou farceu que traçont lavi ein ridzeint què dâi sorciers, tandi que lo pourro syndiquo sè reinfatè dèzo lo lévet ein teimpéteint contrè clliaò tsaravoutès.

Les Buffets

des bals de l'Elysée et de l'Hôtel-de-Ville, à Paris.

Dans les ministères, à la présidence de la République, les buffets sont gratuits et c'est la logique même qui l'exige. Les règles les plus élémentaires du savoir-vivre commandent en effet à un maître de maison d'éviter toute dépense à ceux qui lui font l'honneur de répondre à son invitation. A l'Elysée, le buffet est bien installé et abondamment servi. Il y a bien parfois un peu de presse, mais chacun y met du sien et tout se passe, en définitive, fort déceimment. Vers une heure du matiu, on sert dans les appartements du premier étage un souper debout. Ici, le spectacle est moins réjouissant. A partir de minuit et demi, on voit se former devant la porte une queue qui rappelle à s'y méprendre les queues qui s'allongent vers cinq heures du matin à la porte des restaurants de nuit. C'est, au costume près, la même attitude passive, piteuse et résignée. Pourtant le souper s'achève sans désordre, parce qu'on a pris la précaution très sage de ne laisser approcher de la table élyséenne qu'une dizaine de personnes à la fois.

A l'Hôtel-de-Ville, ah! c'est beaucoup plus compliqué, plus illogique et moins

démocratique à la fois. En réalité, la municipalité parisienne a trois buffets auquel correspondent trois étages d'invités.

Il y a le buffet du conseil, très abondamment pourvu de sandwiches, de gâteaux, de glaces et de champagne. Plusieurs huissiers à chaîne en gardent sévèrement l'entrée. Mais leur sévérité de ferblanc plie comme un roseau devant tous les gens de la maison. Conseillers et employés y font entrer femmes, enfants, amis, membres des comités électoraux, hommes politiques, caillettes municipales, journalistes, électeurs influents, tous ceux enfin dont on a quelque chose à espérer ou à craindre.

Pour ceux qui, sans avoir de belles relations, aiment pourtant le s'aises et ne reculent pas à l'idée de payer cinquante centimes un verre de champagne, il y a le buffet payant. C'est bien toujours le conseil municipal qui offre, mais c'est l'invité qui paye. Je sais bien que c'est « pour les pauvres » et que vous pouvez aller au buffet gratuit si le cœur vous en dit. Mais cet impôt indirect sur les invités — à l'exception des plus huppés qui consomment à l'œil — n'en est pas moins contraire à l'idée qu'on se fait de toute invitation.

Il y a enfin le troisième buffet, qui est pour les invités de petite marque. Point de champagne, point de boissons capiteuses. Point de sandwiches, très peu de glaces, mais des gâteaux secs et, inversement, des sirops trop mouillés. Et c'est pour ces misères que les robes se fripent, les plastrons se froissent, les yeux s'allument, les bouches s'injurient et les pieds voient s'aplatir ce qui pouvait leur rester d'orteil. (XIX^e Siècle.)

Un perroquet mal élevé. — Sous ce titre, le *Petit Parisien* nous raconte cette singulière histoire:

Une discussion fort vive s'élevait hier quai de Gesvre, devant la boutique d'un marchand d'oiseaux, entre la propriétaire de cet établissement et une dame âgée. Comme toutes les deux parlaient très vite et très haut, que la foule s'accumulait et que le différend prenait les proportions d'un scandale, les gardiens de la paix intervinrent et invitèrent les deux adversaires, si elles ne pouvaient s'entendre, à terminer la querelle chez le commissaire de police.

Devant le magistrat, la dame âgée se porta plaignante contre la marchande d'oiseaux.

— Je n'aime, dit-elle, ni les chiens, ni les chats, ni les poissons rouges, ni les serins des Canaries, mais j'ai un faible pour les perroquets qui parlent.

Dernièrement j'ai fait marché avec madame pour un perroquet parlant, le